

Avril 2023

AU PROGRAMME

Introduction

La feuille de route 2022-2025

Les nouvelles fonctionnalités

- La cotation
- Les data logement
- Contrôle de cohérence
- DALO ou SYPLO

Le cerfa v5

L'amélioration du
dispatching

La cotation

Chiffres clés du 1er trimestre
2023Rappel des bonnes
pratiques pour contacter le
gestionnaire territorial

INTRODUCTION

Comme vous le savez, le SNE connaît de constantes évolutions. Ce bulletin d'information a pour but de vous transmettre un récapitulatif des informations à retenir et de la documentation la plus récente concernant ces différentes évolutions.

N'hésitez pas en complément à consulter régulièrement la page dédiée de [notre site](#) et le [site des professionnels du logement](#)

LA FEUILLE DE ROUTE 2022 - 2025

L'année 2022 est marquée par l'élaboration de la feuille de route 2022 - 2025 du GIP SNE qui est composé de 58 projets



Voici les objectifs :

- Optimiser, sécuriser et faciliter les usages du SNE,
- Améliorer l'expérience et les services aux utilisateurs,
- Accompagner et poursuivre la mise en oeuvre des réformes

LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

La cotation

Il est désormais possible de tester la cotation sans mise en visibilité pour les demandeurs. Les détails de la cotation apparaissent sur le PGP et la Webapp.

Les data logement

Les rapports 2022 ont été publiés. Pour y accéder, c'est [ici](#)

Contrôle de cohérence

Sur le SNE et sur le PGP, un contrôle a été ajouté lors de la saisie du nombre de personnes à loger, les revenus et la typologie du logement souhaité

DALO ou SYPLO

Sur le SNE, il est désormais possible de rechercher uniquement les demandes DALO ou SYPLO via le module de recherches avancé

LE CERFA V5

La nouvelle version du formulaire de la demande de logement social, le CERFA V5 intégrera notamment :

- Les nouveaux publics concernés par les attributions en référence à l'article L 441-1 du CCH,
- Les personnes ayant bénéficié de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance),
- Les travailleurs essentiels,
- Les sapeurs-pompiers volontaires,
- De nouveaux champs pour les retraités et les indépendants ainsi que la distinction des fonctionnaires selon la fonction publique de rattachement (Etat, hospitalière et territoriale) dans l'onglet «situation professionnelle»,
- La scission des critères «Violences au sein du couple» et « Menace de mariage forcé » dans la partie « Votre situation »

(Ces éléments sont à titre d'exemple, ils ne sont pas exhaustifs. Des précisions seront apportées dans l'arrêté qui sera publié en 2023. Dans l'attente de la livraison de ces évolutions, en cas de besoin, les guichets ou les personnes concernées peuvent préciser leurs situations dans la zone de commentaire libre du CERFA et/ou l'onglet « précisions complémentaires » sur le SNE).

Le CERFA V5 est désormais disponible sur la base SNE école et sera mise en production **le 2 mai 2023**. Une phase de cohabitation du 6 mois permettra aux éditeurs de déployer la solution chez les bailleurs et réservataires. Cette cohabitation prendra fin en Octobre 2023.

Rendez-vous [ici](#), sur le site des professionnels pour accéder à la documentation.



CERFA V5

Cette rubrique contient l'ensemble des informations relatives au CERFA V5

L'AMÉLIORATION DU DISPATCHING

Optimisation des flux entre le SNE et les systèmes d'information privés

La mise en place d'un nouveau webservice « GetDemandeMouvement » permettra aux guichets de prendre connaissance des demandes qui ont été mouvementées et ainsi, des les mettre à jour.

Pour construire ce nouveau webservice, le GIP SNE s'allie avec une équipe de 4 éditeurs mobilisées au cours d'une phase pilote, menée d'avril à juillet 2023. Cette phase permettra de réaliser des tests directement sur la base de production et confirmera la performance du système avant de généraliser l'utilisation de ce webservice par l'ensemble des guichets à partir du 2ème semestre 2023.

CHIFFRES CLÉS DU 1ER TRIMESTRE 2023

2,5 millions

de demandes actives sur le territoire français

290 560

créations de demandes (+3% T1/2022) dont 62 % en ligne

319 221

renouvellements (+55% T1/2022) dont 75% en ligne

2 743 760

visiteurs sur le Portail Grand Public soit 15% de plus comparé au T1 2022 (hors département sous SPTA)

LA COTATION

Accompagnement des EPCI dans le paramétrage de leur cotation

Concernant le module de cotation, les processus d'assistance ont été adaptés : les interlocuteurs des EPCI pour les questions « techniques » liées au SNE sont désormais les Gestionnaires Territoriaux. De plus, des exemples de grilles de cotation d'EPCI ont été partagés et sont accessibles en cliquant ici, dans l'onglet « Retours d'expérience ». Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site des professionnels](#)

BONNES PRATIQUES POUR CONTACTER LE GESTIONNAIRE TERRITORIAL

Afin que nous traitions au plus vite vos demandes d'assistance envoyées par mail, merci de suivre les quelques bonnes pratiques ci-dessous :

- Envoyez uniquement vos sollicitations à l'adresse assistance@aatiko.fr
- Pour toute demande concernant un Numéro unique et/ou un NIR (numéro de sécurité sociale), merci d'écrire les numéros complets (15 chiffres pour le NIR) dans le corps du mail, sans espaces entre les chiffres.
- Pour les demandes de remplacement du/ de la demandeur.euse, en cas de décès, par le/la codemandeur.euse, merci de joindre l'acte de décès et d'indiquer le NIR du/de la codemandeur.euse s'il convient de le remplacer (si le NIR n'est pas saisi, c'est à vous de le faire). Merci également de déposer une pièce d'identité pour le/la codemandeur.euse si elle n'est pas déjà sur le SNE.